

**Le président**

Paris, le 5 juin 2024

Madame la présidente,

Lors de sa séance du 5 juin 2024, l'Arcom a porté son appréciation sur l'équité des temps de parole des antennes du groupe France Médias Monde, dans le traitement de l'actualité relative aux élections européennes, pour la période du 15 avril au 2 juin inclus.

Concernant France 24, l'Autorité a relevé le trop faible nombre de listes exposées au cours de la période. Par ailleurs, l'Arcom a observé la sous-exposition persistante des listes présentées par Renaissance et Les Ecologistes. A l'inverse, la surreprésentation du Rassemblement national, du Parti communiste français et du PS – Place publique a été constatée.

L'Arcom demande fermement à France 24 de veiller au respect des règles fixées par la recommandation n° 2024-01 du 6 mars 2024 et d'exposer davantage de listes d'ici la fin de la campagne et de rétablir les équilibres de temps de parole.

S'agissant de RFI, l'Arcom a observé la sous-exposition des listes présentées par Renaissance, le Rassemblement National et Les Ecologistes.

Je vous prie de croire, madame la présidente, à l'assurance de ma considération distinguée.



Roch-Olivier MAISTRE

Madame Marie-Christine SARAGOSSE  
Présidente-Directrice générale de France Médias Monde  
France Médias Monde  
80, rue Camille Desmoulins  
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX